



*Diocèse de Mont-Laurier*

**Vital Massé**  
**Évêque de Mont-Laurier**

**DÉCRET**

**Désaffectation au culte de l'église  
Saint-Joachim dans la municipalité de Mont-Laurier**

À tous ceux et celles qui liront ceci, grâces et bénédictions.

**CONSIDÉRANT** que l'église Saint-Joachim a été construite en 1949 pour répondre aux besoins spirituels de la population;

**CONSIDÉRANT**, aujourd'hui, la diminution des personnes fréquentant ce lieu de culte;

**CONSIDÉRANT** que le nombre de plus en plus restreint de prêtres diocésains et religieux appelle une nécessaire rationalisation des services sacramentels offerts aux fidèles, en même temps qu'une diminution proportionnelle du nombre d'églises;

**CONSIDÉRANT** l'assentiment des paroissiens et la résolution de l'assemblée de fabrique de la desserte Saint-Joachim ainsi que celle de l'assemblée de fabrique de la paroisse d'accueil, Notre-Dame-de-Fourvière dans la ville de Mont-Laurier;

**EN CONSÉQUENCE**, en vertu de mon autorité ordinaire, après avoir reçu l'avis positif du Conseil presbytéral du diocèse de Mont-Laurier et conformément au canon 1222, je décrète, par les présentes, que l'église Saint-Joachim, dans la municipalité de Mont-Laurier, sera désacralisée et désaffectée au culte de façon permanente, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Donné à Mont-Laurier, ce 20 décembre 2006.

+Vital Massé  
évêque de Mont-Laurier

Christian Clément  
chancelier